



FESTIVAL
des créations télévisuelles
LUCHON

FESTIVAL 2021

Vidéo-son

OBJET

Cahier des charges pour la location et l'installation de matériel de projection, de son et de sa mise en œuvre pour la durée de la manifestation.

1. Préambule

Le 23^{ème} Festival des créations télévisuelles de Luchon aura lieu du mercredi 3 au dimanche 7 février 2020

- Salle Henri PAC du Casino,
- Salle du théâtre du Casino

2. Conditions de participation

- Sociétés ayant une habilitation à exercer cette activité professionnelle y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce.
- Remise d'un Kbis de moins de 6 mois
- Avoir la capacité économique et financière
- Avoir un savoir-faire reconnu en matière de régie générale et d'équipements de salles en vidéo et son
- Si le prestataire pour des raisons techniques ou de capacité est amené à sous-traiter une partie de la prestation, il assumera la responsabilité pleine et entière de son sous-traitant et donc s'assurera que son personnel est qualifié et que les assurances requises ont bien été contractées

3. Durée

Montage du lundi 1^{er} février au dimanche 7 février avec les temps de montage et démontage.

4. Remise du chiffrage des prestations

Par Courrier à l'adresse ci-dessous avant le : 16/11/2020.

[AFTVCP - Festival de Luchon](#)

[CONSULTATION VIDEO SON 2 Allée des Bains 31110 BAGNERES DE LUCHON.](#)

5. Critères de sélection de l'offre

L'AFTVCP choisira librement l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse compte tenu des critères suivants

- Prix : 30%
- Qualité technique de l'offre : 40%

- Références sur des évènements similaires : 10%
- Référence de l'équipe technique proposée : 5%
- Suggestions ou améliorations au dispositif demandé : 10%
- Conditions de paiement proposées : 5%

6. Prestation équipement vidéo et son

6.1 Salle Henri PAC (450 places) :

HENRI PAC : Du mardi 02.02 au dimanche 07.02 à 10 heures (horaires à confirmer 1 mois avant l'évènement)	
Matériel disponible sur place	<ul style="list-style-type: none"> • Ecran de 7 mètres de base et 4 mètres de hauteur. • Barre d'accroche du vidéo projecteur à 7 mètres de l'écran.
A prévoir	<p>↳ <u>Vidéo projection</u></p> <p>1 Vidéo projecteur d'une puissance adaptée full HD avec optique adéquate type « Projecteur 3LCD - 15000 lumens (blanc) - 15000 lumens (couleur) - WUXGA (1920 x 1200) - 16:10 - 1080p »</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Lecteur HDCAM et compatible digital bétacam. • 1 Ordinateur full HD. • 1 Mélangeur de sources HD • Un lecteur DCP <p>↳ <u>Sonorisation multidiffusion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Console son. • 2 Micros main HF. 4 Enceintes pour la face + caissons de basse. • 4 Enceintes en rappel milieu de salle. • 2 Enceintes en retour de scène • Amplification

- La projection des textes traduits de l'espagnol nécessite un projecteur pouvant projeter deux sources différentes afin que le texte se retrouve au bas de l'image.
- La diffusion du son se fera en dolby surround.
- Installation du matériel le lundi 1er février à partir de 10 heures.
- Permanence d'un technicien pendant la durée de l'évènement

6.2 Salle du Théâtre du Casino

SALLE du THEATRE DU CASINO

Du mardi 02.02 à 10 heures au samedi 6.02 à 23 heures.

Matériel sur place	<ul style="list-style-type: none"> • Ecran
A prévoir	<p>↳ <u>Vidéo projection</u></p> <p>1 Vidéo projecteur d'une puissance adaptée full HD avec optique adéquate type « Projecteur 3LCD - 15000 lumens (blanc) - 15000 lumens (couleur) - WUXGA (1920 x 1200) - 16:10 - 1080p »</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Ordinateur full HD • 1 Mélangeur de sources HD • 1 lecteur DCP <p>↳ <u>Sonorisation multidiffusion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Console son. • 2 Micros main HF. • Pupitre avec micro col de cygne

- La diffusion du son se fera en dolby surround.
- Installation, le mardi 2 février, à partir de 10 heures.
- Permanence d'un technicien pendant la durée de l'évènement

NOTA : Pour toutes les salles avant chaque séance, il sera diffusé L'affiche du festival et un film récapitulatif de la journée précédente de 2minutes 30

7. Charges annexes

Le festival organisera et prendra à sa charge les hébergements des équipes déterminées et de la restauration pour votre personnel pendant toute la durée de l'évènement.

Un gardiennage de nuit est assuré par nos soins pendant la durée de l'évènement. Ceci ne vous donne pas de garantie contre les vols ou dégradations éventuels, il faut donc que vous soyez assurés de votre côté, voir le point assurances

8. Obligations du prestataire :

8.1 Administratif

- Le prestataire devra fournir un calendrier de travail de son équipe et le planning prévisionnel de ses interventions.
- la liste de l'équipe technique qui interviendra
- Une personne ayant une fonction de responsable et donc autorité sera présente pendant toute la période d'intervention du prestataire (montage, durée du festival, démontage) et participera à toutes les réunions nécessaires au bon fonctionnement de la prestation à la demande des responsables du festival

8.2 Confidentialité

- Tous les documents ou information fournis doivent rester confidentiels.

8.3 Technique

- Il est entendu que le prestataire devra répondre aux demandes minimales de dernières minutes sans supplément.
- Le prestataire devra disposer de matériel de secours pour palier toutes pannes éventuelles et intervenir à tout moment pour ne pas perturber le planning des projections

8.4 Assurances :

- Le prestataire devra souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels qu'il serait susceptible de causer à autrui.
- Il devra également souscrire une assurance Bris de Machine en tous lieux garantissant les dommages subis par le matériel objet de prestation, en cas de vol, incendie, détérioration, accident, vandalisme, intempéries, attentats... pour la durée de la prestation.
- Une attestation devra être fournie et remise au plus tard le jour avant la manifestation.

9. Vérifications

Le donneur d'ordre effectuera avec le prestataire ou son représentant désigné les vérifications de l'adéquation des propositions acceptées avec le réalisé et cela pour l'ensemble des prestations. Ces vérifications seront effectuées dès la fin de chaque montage et au plus tard la veille du début du festival.

10 Annulation:

Si le festival devait être annulé, que ce soit pour cas de force majeure, COVID, décision préfectorale ou municipale ou par manque de financement, il y aurait résiliation immédiate et automatique de cette prestation. Cette résiliation interviendrait alors sans indemnité de quelque nature que ce soit. Si la prestation était commencée, un accord de paiement au prorata de la prestation effectuée serait établi.

11. Informations complémentaires :

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Monsieur CAPUT Stéphane
Directeur Général du festival de Luchon
Stephane.caput@festivaldeluchon.tv

Visé par :
Le Directeur

Visé par :
La Présidente